



Dennstaedtia punctilobula (Michaux) Moore

Nom français: Dennstaedtia à lobules ponctués

Nom anglais: Hayscented fern

Utilisations

Cette espèce agressive de fougères convient particulièrement bien à la naturalisation et à la stabilisation des sols. Dans les aménagements domestiqués, elle forme un couvre-sol utile dans les sols secs à frais, à condition de délimiter son territoire en insérant une barrière dans le sol pour contrôler son expansion.

Particularités

Les feuilles fraîches dégagent une odeur de gazon frais coupé lorsqu'elles sont froissées et sentent le foin fané en séchant. Aussi, les frondes se tournent vers la plus grande source de lumière et se trouvent toutes bien alignées lorsque le soleil brille d'un seul côté. Parce que ses frondes ne se flétrissent pas facilement, cette espèce est recommandée pour les arrangements floraux.

Méthodes de propagation

La division des rhizomes traçants et vigoureux représente la méthode de reproduction la plus efficace.

Description

Nommé en l'honneur du botaniste allemand du début du XIX^e siècle Augustus W. Dennstaedt, le genre *Dennstaedtia* se compose d'environ 70 espèces toutes tropicales ou subtropicales à l'exception d'une seule, la dennstaedtia à lobules ponctués. Cette fougère aux délicates frondes décidues vert jaunâtre forme de grandes colonies presque pures. En milieu naturel, elle peuple les boisés ouverts partiellement ensoleillés ou les pâturages et se répand rapidement au moyen de rhizomes. Ces derniers poussent d'environ 9 cm par année. Utilisée avec discernement, elle peut rendre de grands services aux concepteurs de jardins dans les parcs où elle constitue des massifs impressionnantes qui ne demandent pas d'entretien. Il faut cependant savoir qu'elle est difficile à éradiquer une fois installée.

Les frondes dressées à la pointe gracieusement courbée sont composées d'une vingtaine de paires de folioles acuminées et pubescentes très rapprochées et presque opposées. De 15 à 18 cm de long, la portion de

Dennstaedtia punctilobula (Michaux) Moore

Origine: Amérique du Nord, de Terre-neuve au Wisconsin et dans les montagnes appalachiennes, jusqu'au nord de l'Alabama

Rusticité: Zone 3

Exposition: Soleil et ombre partielle

Hauteur: 40 à 60 cm

Largeur: Planter à tous les 50 cm; forme de grandes colonies

Port: Dressé



Photos: MPM - Photomedia

tige brun foncé, presque noire à la base, est dénudée de feuilles et à peine poilue. À la hauteur des premières folioles finement découpées, la couleur de la tige, maintenant velue, est brun clair à jaune paille. Lors d'été particulièrement chauds, les frondes tendent à sécher vers la mi-août. Autrement, elles se colorent de jaune lumineux avec l'arrivée du gel en automne. Cette fougère exceptionnelle se cultive dans les sols secs à frais, au soleil ou à l'ombre partielle.

Où s'en procurer?

Du côté des grossistes, on peut entre autres trouver cette fougère indigène auprès de l'entreprise québécoise Horticulture Indigo qui propose des plants en format de un litre prêts pour la vente au détail. **QV**

Claire Bélisle est journaliste horticole et consultante.
(hortensis@videotron.ca)